



OPTION FACULTATIVE HIPPOLOGIE – EQUITATION



Une option pour nourrir votre passion, un plus pour le baccalauréat et le plaisir de pratiquer une activité sportive en lien avec la nature et les animaux

L'option hippologie-équitation permet de pratiquer l'équitation et d'acquérir des connaissances liées à la filière équine.

Cette option est proposée aux élèves de Seconde Générale et Technologique, 1^{ère} et Terminale STAV, 1^{ère} et Terminale Bac. Pro. Aménagements Paysagers.

ORGANISATION GENERALE

1 heure hebdomadaire de cours d'hippologie (morphologie, alimentation, techniques d'élevage, métiers du cheval,...) assurée par un enseignant du lycée.

2 heures par semaine ou 4 heures par quinzaine de pratique autour du cheval et de l'équitation assurées par un moniteur diplômé du **haras de Fleyres à Bretx** le mercredi après-midi.

Le transport aller-retour pour se déplacer au centre partenaire est assuré par le lycée. les élèves partent du lycée vers 13 heures et reviennent vers 18 heures.

La pratique du cheval et de l'équitation comprend :

- ⇒ préparation du cheval
- ⇒ 1 h ou 2 h d'équitation
- ⇒ les soins au cheval après la séance
- ⇒ une activité autour du cheval (longer un cheval, monter un cheval dans le van, tresser une crinière ou une queue, assister à une échographie au cours de la gestation, à une insémination, à un transfert d'embryon , participer aux soins des poulains, contrôler la qualité du lait, etc.).



Des groupes sont constitués selon le niveau équestre déjà acquis par les élèves.



CONDITIONS REQUISES

L'élève doit souscrire à la rentrée une licence fédérale pratiquant à la charge de la famille dans un centre équestre de son choix (le haras de Fleyres ou autre).

L'élève devra fournir lors de l'inscription un certificat médical de non contre-indication à l'équitation.

Attention : un élève ne peut suivre l'option s'il est dispensé d'EPS.

L'inscription en seconde implique de suivre l'option toute l'année de seconde.

L'inscription en 1^{ère} implique de suivre l'option durant les deux années (1^{ère} et terminale).

LES TARIFS

A titre indicatif, en 2021/2022 une contribution de 290 € a été demandée aux familles pour participer aux frais de fonctionnement.

EVALUATION

L'évaluation est prise en compte pour le diplôme.

En STAV, chaque note compte dans la moyenne et favorise la moyenne générale des élèves.

En Bac. Pro. les évaluations viennent améliorer la moyenne des évaluations certificatives.

Les élèves sont notés sur leur motivation et leur progression.

TENUE OBLIGATOIRE :

Bombe ; bottes d'équitation ou boots ; pantalon adapté.

Présentation du haras de Fleyres

Installé sur un domaine de 110 hectares, le haras et centre équestre dispose d'un espace suffisant pour permettre aux cavaliers et à leurs montures d'évoluer en toute liberté.



Le cadre naturel facilite également le bien-être et le travail du cheval destiné au cours d'équitation.

Les chevaux ont accès tous les jours à des paddocks. Ils sont montés en extérieur et en carrière.